



Évreux, le 29 août 2016

État-major de sécurité Rentrée scolaire 2016

Faisant suite aux instructions des ministres de l'Intérieur et de l'Éducation nationale, Thierry COUDERT, préfet de l'Eure a présidé ce matin à 11h00 une réunion de l'état-major de sécurité du département, aux côtés de l'Inspecteur d'académie, et en présence des représentants des forces de sécurité intérieure, du service départemental d'incendie et de secours ainsi que des services du ministère de l'Agriculture en charge de l'enseignement agricole.

Dans le contexte actuel des récents attentats terroristes en France, cette réunion a permis de faire le point sur la mise en œuvre des mesures annoncées par le Gouvernement pour protéger les écoles, les collèges et les lycées dans la perspective de la rentrée scolaire à venir.

A ainsi été évoquée la mise en œuvre des plans particuliers de mise en sûreté de chaque établissement scolaire du département en lien avec les référents sûreté de la gendarmerie et de la police nationale. Ces plans permettent en cas de crise la mise en place immédiate de mesures de sauvegarde des élèves et des personnels, en attendant l'arrivée des secours ou le retour à une situation normale. Le nouveau dispositif d'alerte par SMS visant à alerter les directeurs et les chefs d'établissement en cas de crise sera testé le jour de la pré-rentrée.

Le préfet a rappelé l'importance de la coopération avec la police, la gendarmerie et le service départemental d'incendie et de secours pour accompagner les établissements dans la mise en œuvre ou la révision de leurs plans particuliers de mises en sécurité et la réalisation des diagnostics sécurité.

Afin d'améliorer encore cette coopération, un exercice cadre de gestion de crise, lié à l'espace scolaire, aura lieu le 13 octobre prochain et associera les acteurs de la communauté éducative, comme ce fut le cas lors d'un exercice de rupture de digue organisé le 30 juin 2016.

L'inspecteur d'académie a par ailleurs précisé que dans les écoles, collèges et lycées, trois exercices de sécurité seront organisés durant l'année scolaire, dont un exercice attentat-intrusion.

Par ailleurs, des moyens matériels de sécurisation continueront à être déployés dans l'Eure en partenariat avec les collectivités publiques gestionnaires des écoles, collèges et lycées. Dans ce cadre, ces dernières pourront bénéficier d'une aide financière de l'État, conformément à l'annonce faite le 24 août 2016 par le Gouvernement d'un abondement de 50 millions d'euros du fonds interministériel de prévention de la délinquance (FIPD).

Enfin, le préfet a annoncé une présence accrue de l'ensemble des forces de police et de gendarmerie à l'occasion de la rentrée scolaire la semaine prochaine, avec l'appui notamment d'une trentaine de réservistes, aux abords des principaux établissements scolaires du département.

Les parents d'élèves peuvent prendre connaissance du dispositif national de sécurité des espaces scolaires en consultant [les guides élaborés par le Ministère de l'éducation nationale](#) à cet effet.

CONTACT PRESSE

Service départemental de la communication interministérielle
Tél : 02.32.78.27.33 / 27.35 – Mail : pref-communication@eure.gouv.fr